

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						/					

1
M-99
5

SEPTEMBRE 1886.

No 61



LE
MESSAGER
DE



SAINTE ANNE

DE LA

**POINTE AU PERE
RIMOUSKI**

Imprimé par C. DARVEAU, Québec.

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messageur de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centims pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

Une remise de 5 centims par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centims par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement doit être adressée au RÉV. M. MAJ. BOLDUC, *curé de Ste. Anne de la Pointe-au-Père, et toute communication concernant la réduction, au* RÉV. M. P. SYLVAIN, *curé de Notre-Dame du Sacré-Cœur, Rimouski, P. Q. Canada.*

LE MESSENGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE.

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE.....L'ABBÉ BOLDUC, curé de Sainte-Anne

SOMMAIRE—Nouvelles du pèlerinage, 81.—La Grande Croix de Jérusalem à Ste-Anne d'Auray, 82.—Programme du pèlerinage extraordinaire du 14 Septembre à Ste-Anne d'Auray, 84.—Un pèlerinage héroïque, 85.—La langue, 87.—Histoire du pèlerinage de Ste-Anne d'Auray, (suite) 90.—Questions de vie ou de mort (suite) 94.—Guide du pèlerin de Ste-Anne, 96.—Personnel du Séminaire le Rimouski, 95.—Changements ecclésiastiques, 97.—Faveurs obtenues, 98.—Recommandations.

Nouvelles du Pèlerinage.

Depuis le mois d'août le sanctuaire a été visité par un bon nombre de pèlerins venus des différentes paroisses depuis l'Assomption de MacNider jusqu'à St-Simon. La plupart sont venus remercier sainte Anne de faveurs extraordinaires obtenues par son intercession.

Dans le cours de ce mois, M. Meloche, l'artiste-décorateur du sanctuaire, a envoyé à Ste-Anne un artiste photo-

graphier l'intérieur et l'extérieur du sanctuaire ainsi que le presbytère.

Ces photographies, parfaitement exécutées, seront bientôt en vente au sanctuaire du pèlerinage.

M. le curé de Ste-Anne est à faire préparer le bois de la maison destinée à loger les pèlerins. Il espère la faire élever cet automne.

LA GRANDE CROIX DE JÉRUSALEM

A SAINTE-ANNE D'AURAY.

La mère de la très sainte Vierge, la grand'mère de Notre-Seigneur a choisi la France pour sa résidence.

Elle a voulu avoir son corps dans la Provence toujours ardente, et établir son pèlerinage au pays où il y a le plus de foi, en Bretagne.

Du fond de la France, sur les rives du vieil Océan qui servait autrefois de limite à l'univers, sainte Anne contemple les sanctuaires dédiés à sa fille.

En 1886, les pèlerins qui reviennent du pays de sainte Anne, de la sainte Vierge et du Sauveur, les heureux pèlerins de la pénitence ont décidé de porter à notre Mère sainte Anne, en Bretagne, des nouvelles de son pays et de lui remettre la croix, la lourde et belle croix qui a été portée à Jérusalem.

Donc, cette croix va être plantée au-jour même de l'Exaltation de la Sainte-Croix, le 14 septembre, au milieu du cloître de sa maison de France.

Des places à prix réduits seront délivrées ces jours-ci. Départ de Paris le dimanche 12 au soir, arrivée le 13 à Sainte-Anne, séjour le 14, retour les 15 et 16.

Plusieurs évêques doivent se rendre pour la fête à l'appel de Mgr Béccl, évêque de Vannes.

Jamais une plantation de croix semblable n'a eu lieu au bord de l'Océan et à Sainte-Anne, et nous engageons chacun à prendre ses dispositions de vacances pour ne pas manquer de faire sa visite à la Reine-Mère des élus.

S'il y a assez de dévôts à Sainte-Anne *qui souscrivent de suite*, nous aurons un train spécial qui permettra en outre de visiter Saint-Martin de Tours.

Non seulement sainte Anne a choisi la France, parce que à titre d'aïeule elle avait le droit de bien choisir (ne pas lire cela hors des frontières) ; mais elle a voulu donner sa maison patrimoniale de Jérusalem à la France.

En effet, après la guerre de Crimée, la Providence a permis que les Turcs, qui avaient établi une mosquée au sanctuaire de l'Immaculée-Conception (la maison de sainte Anne), eussent la pensée de dire : Pour payer le sang des soldats morts à Sébastopol, nous donnons la vieille église à la France.

Mahomet sortit et Notre-Seigneur rentra chez sa grand-mère. Ce sanctuaire est devenu notre église nationale à Jérusalem ; c'était, du reste, avec le Saint-Sépulcre, la seule église qui subsistât.

Tous ceux qui viendront à Sainte-Anne-d'Auray recevront de la Maîtresse de cette maison de Jérusalem les mêmes faveurs que s'ils avaient passé les mers pour y aller, car sainte Anne a voulu établir en Bretagne son do-

micile afin de donner à ses visiteurs qui ne vont pas à Jérusalem les faveurs qui résultent de sa présence.

Ce qui unira plus spécialement cette année Sainte-Anne de Bretagne et Sainte-Anne de Jérusalem, c'est que la Croix qui fut portée à Sainte-Anne de Jérusalem et qui y séjourna lors du pèlerinage, est revenue embaumée des souvenirs du sanctuaire de là-bas pour présider désormais les pèlerins qui vont faire le chemin de croix en Bretagne.

Vraiment, si on comprenait le sens mystique de cette cérémonie, les chemins de fer n'auraient pas assez de matériel pour transporter les Français qui voudraient, avant de mourir, avoir fait à leur mère sainte Anne le cadeau de la croix qu'elle attend.

La première croix est au Vatican ; la deuxième est au Sacré-Cœur de Montmartre ; la troisième à Notre-Dame de la Salette ; la quatrième à Lourdes ; et la cinquième, qui complète sur le monde les stigmates du Christ, va marquer leur source de grâces à Sainte-Anne d'Auray.

(*Le Pèlerin.*)

Programme du pèlerinage extraordinaire du 14
septembre à Sainte-Anne d'Auray.

PLANTATION DE LA CROIX

Du dernier pèlerinage de pénitence à Jérusalem.

Le comité des pèlerinages en Terre-Sainte a offert cette année, à Sainte-Anne d'Auray, la croix que les pèlerins ont portée à Jérusalem dans les stations de la voie dou-

lourdeuse : c'est la cinquième croix qu'il fait planter ainsi en Europe près des sanctuaires les plus vénérés : Rome, Montmartre, La Salette, Lourdes, Sainte-Anne

Monseigneur l'Évêque de Vaunes fait appel à tous les catholiques de France et les invite à s'unir aux Bretons pour rendre hommage à Notre-Seigneur dans cette solennité qui coïncide heureusement avec la fête de l'Exaltation de la sainte Croix.

ORDRE DES CÉRÉMONIES.

Lundi, 13 septembre.

Quatre heures, premières vêpres, procession à *la Scala Sancta*, bénédiction du Saint-Sacrement ; huit heures et demie, procession aux flambeaux.

Mardi, 14 septembre.

Matin. — Neuf heures, messe solennelle à *la Scala Sancta*, sermon par M. le chanoine Bourdon, archiprêtre de Saint-Malo. La croix sera portée ensuite processionnellement au cloître, où elle sera érigée

Soir. — Deux heures, vêpres ; huit heures, illumination du cloître : chants bretons et français autour de la croix.

UN PÈLERINAGE HÉROÏQUE

Quatre intrépides Hongroises ont fait à pied leur pèlerinage à N.-D. de Lourdes. La plus jeune a 21 ans à peine ; les autres sont âgées de 50 à 66 ans,

Elles sont parties, le 1er mai, de Szolnok, ville située dans le diocèse de Waitzen, à trois journées de marche de Buda-Pesth. Les villes principales de leur itinéraire sont : Trieste, Milan, Gênes, Nice, Marseille, Toulouse.

Le voyage a été fait pieds nus ; elles ont vécu presque toujours au pain et à l'eau ; la nuit, elles couchaient à la belle étoile, sous la garde de leurs bons anges. C'est le 10 juillet qu'elles sont arrivées à Lourdes.

Les pieuses pèlerines ont laissé à la Basilique en ex-voto une écharpe à broderies et franges d'or, qui servira à donner la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Interrogées sur le but de leur voyage, elles répondaient : "*Penitenza, Penitenza !*" Leur disait-on qu'elles avaient dû souffrir en route, elles bégayaient en mauvais italien ou en allemand : "*Chaud, froid, coucher dehors, mais qu'importe !*" et levant les yeux au ciel, elles répétaient : "*Madonna !*" avec un sourire qui semblait signifier : "*Elle est si bonne ! Tout le reste n'est rien !*"

Quand on leur demandait si elles étaient heureuses, on était édifié de les entendre répondre, les mains jointes sur la poitrine : " Oh ! heureuses, oui, bien heureuses !" En même temps elles jetaient vers le ciel un regard qui transfigurait leur visage.

Tandis qu'on bénissait leurs objets de piété, elles se tenaient à genoux, et ne se relevaient qu'après avoir baisé la main sacerdotale qui venait de donner un caractère sacré à ces chers souvenirs.

Elles ont quitté le sanctuaire, le 22 juillet, retournant directement dans leur chère patrie, dont on a pu dire : " C'est un paradis entre quatre fleuves et trois montagnes. On ne vit qu'en Hongrie. Vivre ailleurs, c'est végéter."

Cependant la plus jeune des quatre Hongroises espère bien revoir quelque jour Notre-Dame de Lourdes.

Ses compagnes, au contraire, qui sont déjà sur l'âge, semblaient dire par leurs gestes expressifs : " Notre prochain voyage sera le ciel ! " — (*Journal de Lourdes*).

LA LANGUE.

C'est ce qu'il y a de meilleur, et c'est ce qu'il y a de pire. Il y a des milliers d'années qu'Esopé, un païen, l'a dit.

La parole harmonieuse et pleine de sagesse est un des grands charmes de la vie. C'est une lumière qui se projette d'une intelligence à l'autre. Le discours agréable est comme un rayon de miel, et il porte la santé. Il a les qualités d'un parfum ; c'est un baume, une liqueur bien-faisante.

Une bonne parole, un mot dit en son temps, c'est une étreinte puissante et efficace. N'a-t-on pas vu des âmes qu'une seule parole a converties ?

C'est un canal par où s'en vont toutes les immondices du cœur.

C'est l'interprète de toutes les passions humaines, de la raillerie, du blâme, de la détraction, de la calomnie, de l'orgueil, de la jalousie, de la vengeance et de la haine.

C'est une étincelle qui met le feu aux familles et aux cités.

Elle se glisse comme l'anguille ; elle pénètre comme le glaive tranchant, comme le javelot à la pointe aiguë ; elle

excite les querelles ; elle sème la discorde ; elle détruit les amis et multiplie les ennemis ; d'un seul coup elle frappe et tue plusieurs adversaires ; elle est caressante et fourbe ; c'est elle qui jette le ridicule, le mépris, le dédain, le discrédit ; elle est partout, toujours prête à détruire le bien et à le remplacer par le mal.

Quelles lames que certaines langues ! Comme elles coupent, comme elles tranchent, comme elles taillent !

On doit traiter les paroles comme un financier traite les finances, c'est-à-dire ne point les dépenser inutilement et plutôt écouter que parler.

Quelle richesse peut acquérir celui qui écoute ! Il faut qu'elle soit énorme, puisque le silence est d'or.

Sans doute il ne faut pas être muet comme les avars qui gardent les trésors acquis dans un trou. Mais il ne faut dépenser que le moins possible et toujours à *propos*.

Il vaut mieux dépenser 1000 fr. à propos que 20 fr. inutilement ; taisez-vous et attendez une bonne occasion.

Que de gens perdent les bonnes occasions de se taire et ne savent pas choisir les bonnes occasions de parler.

La parole ne doit pas être servie comme ces mets que les cuisiniers maladroits offrent aux convives à moitié cuits et mal apprêtés. Il faut faire passer les paroles dans les marmites de la réflexion pendant un temps convenable, écumer et ajouter les ingrédients.

Alors, versez la parole avec confiance : elle fera du bien aux convives et ils vous féliciteront.

*
* *

Les Saints écoutent dans le silence l'inspiration d'en-haut. Ainsi leurs paroles sont des astres rayonnants, enveloppés de lumières divines.

Quel bonheur pour nous que les Saints fassent assez souvent silence pour entendre Dieu et recevoir de Lui dans la méditation de tels dons.

Il faut savoir parler ; or il y a une éloquence à part ; c'est le silence éloquent : le silence peut dire ce qu'un bavard maladroit ne dira jamais.

Un grand dit une sottise quelconque : les hommes applaudissent. Ils ne peuvent pas contredire un plus grand qu'eux, surtout une noble dame, et alors ils approuvent. Ah ! s'ils se taisaient, que cela serait significatif ! S'ils ne riaient pas aux récits qui ravagent l'innocence, combien le vilain parleur serait honteux de leur silence ! Il changerait bien plus vite la conversation que si on le contredisait.

Le silence est bien souvent la seule réponse digne.

Le Verbe devant ses accusateurs s'est tu : *Jesus autem tacebat.*

*
* *

Ne laissez jamais atteler à votre voiture un cheval emporté, s'il s'emballe, arrêtez-le vite : il vous jetterait en un fossé.

La langue qui obéit à un cœur ému est une bête emportée : retenez-la, qu'elle se taise vite.

Et si vous dites : " J'ai trop envie de parler pour me faire," c'est une preuve qu'il faut, à tout prix, maîtriser votre langue.

*
* *

Ma chère langue, je vais te tracer une ligne de conduite :

Tu auras soin de parler après les autres.

Tu auras soin de parler toujours bien des autres.

Tu ne parleras jamais pour t'excuser.

Evite de te plaindre et de parler de moi,

Tu useras d'une extrême modestie.

Tu ne diras pas une syllabe contre la vérité.

Ne révèle aucun secret, sois discrète.

O ma langue, ne parle jamais avec humeur.

Que de langues condamnées à suivre ce code-là ne trouveraient plus occasion de parler, et elles feraient bien !

* * *

Et cependant en suivant ce code-là, combien de bonnes choses il reste à dire ! Dans les *placers* de Californie, l'or est mêlé aux pierres, et quand on repousse celles-ci, il reste l'or pur : ça suffit.

Si quelqu'un ne fait point de faute en parlant, c'est un homme parfait, dit l'apôtre saint Jacques.

Chers lecteurs, soyons parfaits.

(Sem. de Tournay.)

Histoire du pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray.

DEUXIÈME PARTIE

II

LA PREMIÈRE FÊTE

(Suite.)

On comprend la joie du pieux Evêque, lorsque le P. Ambroise lui rapporta tout ce qui s'était passé. Quand

Nicolazic, dans sa simplicité confiante, demandait à saint Anne un miracle pour confirmer la vérité de ses révélations, elle avait prédit qu'un grand concours de pèlerins viendraient l'honorer en ce lieu béni. Aux yeux du bon capucin, le miracle était accompli.

Malgré ces marques évidentes de la volonté de Dieu, Mgr de Rosmadec, pensant avec raison qu'il fallait tempérer le zèle par une sage réserve, ordonna de préparer seulement les matériaux de la chapelle et de ne point élever la muraille hors de terre, lorsque les fondements seraient remplis.

Déjà, dans le décret d'érection, il n'avait permis de dire la messe, à l'oratoire, que le jour de la fête de sainte Anne ; tant il redoutait de faire échouer l'entreprise par un téméraire empressement.

Nicolazic obéit à ses ordres.

Quelque temps après, Messire Guillaume Le Prestre, évêque de Cornouailles, étant venu à Keranna, pour y célébrer la messe, le bon paysan, prenant à la lettre la défense de l'évêque de Vannes, n'osait lui donner les ornements nécessaires. Le vénérable pèlerin, édifié de son obéissance, le rassura, lui remit, après avoir célébré, un billet de décharge, et écrivit à Mgr de Rosmadec pour le prier d'y laisser dire la messe tous les jours.

Le Prélat y consentit, mais seulement pour les derniers mois de 1625 ; enfin, comme le nombre des pèlerins croissait de plus en plus, il accorda cette autorisation pour toujours.

Dès lors, la dévotion ne pouvait que grandir : sainte Anne devait paraître plus aimable encore près de l'autel où s'immolait Jésus.

III

LES CARMES

Dieu élève les hommes à la hauteur de la mission qu'il leur confie. Quand les travaux de l'église furent commencés, Nicolazic sembla subir une transformation véritable. Ce n'était plus le paysan timide, se défiant de ses propres forces ; mais, sans rien perdre de sa modestie, il montra une habileté pratique, capable d'étonner les plus expérimentés. Le soin des offrandes, qu'il recueillit toujours avec le désintéressement le plus complet, la surveillance des ouvriers, les peines qu'il se donnait pour obtenir le bois de la charpente, l'occupaient continuellement. Il avait l'œil à tout ; il était partout, sans précipitation, imposant le respect par sa fidélité à son devoir, s'attirant l'affection par sa douceur et sa charité.

Ne sachant ni lire ni écrire, il n'oubliait rien cependant ; d'après ses indications, dom Yves Richard, *son bon amy*, tenait un compte exact des recettes et des dépenses, auquel le délégué de l'évêque et le sénéchal d'Auray, chargés de la vérification, ne trouvèrent jamais rien à reprendre

Les laboureurs des environs entraînés par l'ardeur de son zèle, donnèrent à l'œuvre nouvelle leur travail et leur temps ; " de sorte qu'on peut dire que Nicolazic acquit en faveur de sa bonne maîtresse, un droit de corvées, à trois et quatre lieues tout autour, sans aucun paiement que celui de la récompense qu'attendaient ces bonnes gens dans le Paradis (1). "

L'Évêque de Vannes avait choisi deux prêtres dom Yves Richard et dom Bertrand Kerdauid, pour adminis-

(1) Grandeurs de sainte-Anne, p. 264.

trer les sacrements aux pèlerins ; l'affluence grandissant de jour en jour, il résolut d'établir, à Sainte-Anne une communauté de religieux.

Les capucins, dont le zèle et la science avaient tant contribué au développement de la dévotion, méritaient d'être préposés à la garde du sanctuaire ; mais, obligés de mendier pour vivre, comme leur saint fondateur, ils n'auraient pu assurer à leur couvent un revenu certain, au moyen des offrandes si nécessaires pourtant à l'avenir du pèlerinage.

Mgr. de Rosmadec jeta les yeux sur les Carmes.

Ces moines, que les souverains Pontifes appellent les frères de la Vierge, avaient eu, s'il faut en croire une ancienne tradition, un célèbre couvent dans la maison de saint Joachim et de sainte Anne, à Jérusalem ; enfants privilégiés de la Mère de Marie, il était juste qu'ils devinssent les gardiens de sa chapelle miraculeuse.

Une autre considération devait encore déterminer l'évêque en leur faveur ; l'affection envers cet ordre illustre était héréditaire dans sa famille, et l'un de ses parents, évêque de Cornouailles, avait généreusement contribué autrefois à la fondation du monastère de Pont-l'Abbé.

Enfin, le P. Séraphin de Jésus, membre de la même famille religieuse, prêchant, en 1627, à la cathédrale, avait tellement gagné les bonnes grâces du Prélat par son éloquence, sa piété et la douceur de son caractère, qu'il l'aimait tendrement et ne pouvait rien lui refuser.

(A continuer.)

— 4 —

QUESTIONS DE VIE OU DE MORT

TROISIÈME QUESTION

LE CHRÉTIEN

Tu quis es ?

Qui êtes-vous ?

(Joân., I, 19.)

A cette question un saint Docteur a répondu : *Christi-anus alter Christus* ; le chrétien, est un Christ, il doit être semblable à Jésus-Christ.

Méditez un peu—sur les gloires de ce titre divin—et sur les ignominies de ceux qui le perdent.

1° A dater du jour même du saint baptême, quelles étonnantes relations avec la divinité ! Le chrétien est reconnu enfant bien-aimé du père, et adopté par Jésus-Christ, en qualité de frère ; son âme devient le temple, que dis-je ? la sœur, l'épouse de l'Esprit-Saint. Un ange du ciel ne cessera de veiller sur ce trésor de Dieu.

Mais aussi, avec quels soins et quelle tendresse l'Église va se charger d'élever cet enfant pour le ciel ! Après le lait le plus pur de la doctrine sainte qu'il aura puisé dans son sein, il y goûtera bientôt le vrai pain de la vie, le pain des forts qui assure la victoire contre tous les ennemis du salut.

Le chrétien a donc des droits sacrés et de magnifiques espérances : dès aujourd'hui une fortune immense, indépendante, et surtout un avenir, un héritage certain. C'est à lui qu'appartiennent toutes les églises, maisons de son père ; il y trouvera toujours son Dieu et les trésors de sa grâce.—Mais c'est l'avenir surtout qui est brillant : le ciel même avec sa gloire et son bonheur. Il y a une place, un

trône pour tous ceux qui seront fidèles, et qui auront accompli la loi d'amour.

2° Mais, hélas ! si cet enfant de Dieu vient à tomber, sa chute sera plus terrible, sa blessure plus cruelle, et sa mort plus affreuse, car il tombe de plus haut... *pejora prioribus !*

Et on en voit qui oublient leur origine, qui renoncent à ce titre d'enfant de Dieu... La foi nous révèle qu'ils deviennent les bourreaux de Jésus indignement crucifié dans leur cœur ; ils en ont chassé l'Esprit-Saint ; et les anges de paix ne cessent d'y pleurer amèrement.

Aussi quels ravages dans ces âmes de chrétiens dégradés ! Les ténèbres sont plus profondes, *pejora !*... ils vont jusqu'à se comparer aux vils animaux, jusqu'à nier l'existence de Dieu : matérialisme, athéisme, il n'y a guère que des chrétiens qui soient descendus si bas.—Et il y a pourtant encore quelque chose de plus fatal et de plus désespéré, je veux dire l'indifférence, la mort même du cœur, mal inconnu dans le monde avant le christianisme, et dernier abîme où tombent ces malheureux enfants prodiges.
—*pejora !*

Il est impossible, dit saint Augustin, qu'on n'aille pas jusqu'au fond de cet abîme ; quand un chrétien perd la pureté de son cœur, il voit nécessairement laisser et bientôt même s'éteindre la lumière de sa foi. *Impossibile est, si vitam impuram habeas, in fide non vacillare.*

Il n'ira donc plus dans la maison de son Père, ce malheureux, oh ! non, il ne mangera plus le pain des anges, il renoncera même à ses espérances des cieux, à son héritage... et il dira peut-être un jour, comme l'impie Luther : " Beau ciel, je ne te verrai jamais !" Tandis que l'enfant fidèle répétera, comme saint Ignace : "*Quam sordet terra,*

cum caelum aspicio! Oh! que la terre est triste et dégoûtante, quand je regarde le ciel!”

Pécheur, méditez ces paroles et priez... dites, comme l'enfant prodigue dont vous avez imité les égarements, dites : “ *Surgam...*, j'irai trouver mon père”... et vous serez reçu comme lui. Vous pouvez avoir aujourd'hui même votre pardon. Votre Dieu, votre Père, vous regarde, il vous attend, il vous appelle, *revertere*.

(*A suivre.*)

Guide du pèlerin de Ste-Anne.

Nous accusons réception d'un exemplaire du *Guide du Pèlerin de Ste-Anne*, par un prêtre de l'Archidiocèse de Québec. Ce manuel, édité par M. J. A. Langlais, libraire-éditeur, de St-Roch de Québec, est le plus complet que nous connaissions. Nos félicitations et remerciements à qui de droit.

Personnel du Séminaire de Rimouski.

M. le chanoine Rouleau qui remplit les fonctions de supérieur en l'absence de M. le chanoine Saucier est vice-supérieur et directeur du Grand Séminaire.

Le Rév. M. Ant. Bérubé directeur du Petit Séminaire et préfet des Etudes.

Le Rév. M. L. J. T. Sirois, procureur et économiste.

Le Rév. M. Médard Belles-Isles, assistant-directeur du Petit Séminaire et professeur de philosophie.

Le Rév. M. Martin, professeur de rhétorique.

Professeur de mathématique, M. l'abbé Félix Rouleau. — Belles Lettres, M. l'abbé D. LeBel. — Versification, M. l'abbé Arthur D'Amour. — Humanités, M. l'abbé Landry. — Quatrième, M. l'abbé Dubé. — Troisième, M. l'abbé A. Lavoie. — Deuxième, M. l'abbé Paquet. — Professeur d'anglais, MM. les abbés W. Cullen et Gauthier, eccl.

Le Grand Séminaire comptera 27 élèves cette année. Les élèves du Petit Séminaire sont plus nombreux que l'an dernier. — *L'Echo du Golfe*.

Changements ecclésiastiques.

ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC

Vicaires.

M. l'abbé A. Belleau, vicaire à Saint-Jean de l'Isle d'Orléans à la cure de la nouvelle paroisse de Saint-Pierre-Baptiste; M. A. D'Auteuil, de la cure de Saint-Adrien à celle de Saint-Alphonse de Thetford; M. Eloi Laliberté, du vicariat de Saint-Thomas à la cure de Saint-Adrien; M. A. Langlois de la Préfecture du Labrador, est nommé curé de la nouvelle paroisse de St-Philémon; M. Thomas Lauzé, vicaire à Saint Raphaël, et M. François X. Couture, vicaire à St. Ephrem de Tring, vont exercer le ministère dans la préfecture apostolique de la Côte Nord; M. Achille Rousseau, du vicariat de Beauport, transféré au vicariat de St. Jean des Chaillons; M. Jean Ruel, de la préfecture du Labrador, au vicariat de Beauport; M. Charles Leclerc, du vicariat de St. François Rivière du Sud, au vicariat de la Rivière-du-Loup; M. M. Philogone Lemay, du vicariat de Lotbinière, au vicariat de St. François Rivière du Sud; M. J. B. Thiboutot, desservant de Saint Augustin, au vicariat de Saint Jean, Ile d'Orléans; M. Joseph Feuillaut, du vicariat du faubourg St-Jean au vicariat de St. Roch; M. Augustin Vézina, du vicariat de l'Isle-aux-Grues, au vicariat de St. Thomas de Montmagny; M. Philippe Delisle, au vicariat de Notre-Dame de Lévis; M. F. X. Casgain, au vicariat

de Saint-Augustin ; M. Joseph Lavoie, au vicariat de St. Romuald ; M. Th. Blais, au vicariat de Saint-Ferdinand d'Halifax ; M. Clément Lévesque, au vicariat de Lotbinière ; M. L. Carou, au vicariat de Saint-Ephrem de Tring ; M. C. Nadeau, au vicariat de Saint-Raphaël ; M. A. Anger, du vicariat de Notre-Dame du Portage au vicariat de Sainte-Croix ; M. A. Maguan, au vicariat des Grondines.

DIOCÈSE DE CHICOUTIMI.

M. Médéric Tremblay est transféré de la cure de Mille Vaches à celle de St. Eugence ; M. Clément Dubé est nommé à la cure de Mille Vaches ; M. Louis Tremblay, du vicariat de la baie St. Paul à celui de N. D. du Lac St. Jean ; M. Jos. Renaud, nommé vicaire à la cathédrale ; M. Arthur Tremblay de la cure de St. Fulgence et M. Eugène Lapointe sont nommés professeurs au Séminaire de Chicoutimi.

FAVEURS OBTENUES.

ST-FABIEN—J'ai été malade au lit pendant un an. Ma faiblesse était très grande. Le médecin m'a abandonnée après m'avoir soignée inutilement pendant assez longtemps. Je m'adressai à sainte Anne comme à ma dernière ressource. Je fis d'abord une neuvaine en son honneur, puis un pèlerinage à son sanctuaire de la Pointe-au-Père, pendant lequel je fis une seconde neuvaine. C'est à la fin de cette neuvaine que j'ai recouvré la santé. Mille actions de grâces à ma bonne mère.—*Une Abonnée.*

RIMOUSKI.—L'hiver dernier je ressentis dans le côté une forte douleur qui me rendit incapable de travailler. Ce mal disparut aussitôt que j'eus fait une neuvaine à sainte Anne et que j'eus promis de faire publier cette faveur dans le *Messenger*. Mais ayant négligé d'accomplir ma promesse, je retombai malade. J'ai été guérie de nouveau après une seconde neuvaine et une nouvelle promesse. Reconnaissance à mon aimable protectrice.—Mme P. B.

ST-ANACLET, 18 août 1886.—Reconnaissance à sainte

Anne pour la guérison d'une attaque de consommation et de bronchite.—Mme G. R.

ASSOMPTION DE N. D., 21 août 1886.—Depuis dix ans je souffrais de rhumatisme inflammatoire. La maladie, qui, dans le commencement, n'était pas très-grave, fit de si rapides progrès dans les quatre dernières années que je ne pouvais plus remplir mes devoirs de commis.

Après plusieurs remèdes employés sans succès, je résolus de m'adresser à la bonne sainte Anne, lui promettant de faire publier ma guérison dans ses Annales et de faire don d'une certaine somme d'argent qui serait consacrée à son culte, si elle daignait m'exaucer.

Depuis dix-huit mois, la maladie a diminué graduellement, et, aujourd'hui, je suis presque totalement guéri. Gloire et actions de grâces soient rendues à sainte Anne pour cette insigne faveur.—T. R.

STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.—Depuis deux ans je souffrais beaucoup d'un rhumatisme inflammatoire. Les remèdes ne me procuraient aucun soulagement. Dans cette cruelle épreuve, je m'adressai à sainte Anne et je lui promis de faire publier ma guérison si elle daignait me l'accorder. Quinze jours après, j'étais complètement guéri. Gloire et honneur soient rendus à cette bonne mère.—Daniel B.

On nous prie d'inscrire les faveurs suivantes : A 14 ans, j'avais un chancre à la gorge; il a disparu après une neuvaine à sainte Anne. Deux de mes enfants ont été guéris d'une grave maladie par l'entremise de cette même sainte. Amour et reconnaissance à cette grande sainte!—J. B. D. — Zénon, âgé de six ans, fils d'Edmond Routier, de l'Assomption de N. D., incapable de marcher depuis huit mois, a été instantanément guéri en vénérant la relique de sainte Anne. Il y a déjà plusieurs mois que ce fait a eu lieu, et la guérison continue. Reconnaissance de la famille.—7 septembre 1886.

CORNWALL, 22 août 1886.—Je dois à la bonne sainte Anne la guérison d'une maladie que je regardais comme incurable et qui me faisait beaucoup souffrir. J'avais

promis un pèlerinage et une neuvaine. Maintenant ma santé est aussi florissante que si je n'avais jamais été malade.—J. R.

HOLYOKE, MASS.—Mme E. B., reconnaît devoir à sainte Anne la guérison d'une maladie de nerfs qui avait affecté son cerveau.

STE-CÉCILE DU BIC.—13 septembre 1886. Delphine Marquis, de la paroisse de Ste-Cécile du Bic, demeurant à maintenant à Fall-River a obtenu par l'intercession de sainte Anne la guérison d'une maladie grave dont elle était atteinte depuis l'âge de dix ans et qui l'a fait beaucoup souffrir par intervalle jusqu'à vingt ans. À cette époque cette maladie s'aggrava considérablement et elle réduisit la malade à une faiblesse extraordinaire. C'est en vain qu'elle fit usage de tous les remèdes des médecins, qui la condamnèrent à mourir de cette fatale maladie. Mourir à vingt ans est un bien grand sacrifice ; avant de s'y résigner on se cramponne à la dernière ressource comme le naufragé à sa dernière épave.

Cette jeune fille n'ayant plus d'espoir du côté de la science, se jeta avec confiance dans les bras de sainte Anne. Elles fit plusieurs neuvaines en son honneur et promit de s'abonner au *Messenger de Sainte Anne* si elle obtenait sa guérison. Elle fit sa dernière neuvaine dans le mois de juin ; depuis elle jouit d'une santé parfaite ; elle est assez forte pour conduire un métier dans une manufacture de Fall-River.

Remplie de reconnaissance envers son insigne bienfaitrice, cette heureuse privilégiée de sainte Anne me prie de vous remettre son abonnement au *Messenger* et d'engager tous vos lecteurs à s'unir à elle dans son action de grâces.

—DOMITILLE BELLES-ÎLES.

Le retard apporté à la publication de ce numéro est dû à la mort de M. le Rédacteur, M. Luc Sylvain, décédé au presbytère de N.-D. du Sacré-Cœur, lundi, le 13 du courant, à l'âge de 68 ans et 8 mois.

Nos abonnés voudront bien se souvenir de lui dans leurs prières.

Permis d'imprimer.

EDMOND LANGEVIN, V. G., Adm.

RECOMMANDATIONS.

34 malades.—17 maux d'yeux.—21 pères de familles.—47 mères de familles.—7 curés et leurs paroissiens.—13 jeunes gens exposés à perdre la foi.—6 personnes dont les parents n'entendent point parler.—14 infirmes.—7 vieillards.—19 personnes absente de leurs familles.—28 grâces particulières.—16 actions de grâces.—Mgr de Rimouski et son compagnon de voyage en route pour Rome.—Le diocèse de Rimouski et ses œuvres.—Mgr Bossé et sa préfecture apostolique.—Les œuvres du pèlerinage de Ste Anne de la Pointe-au-Père.—Les abonnés du *Messenger de Ste-Anne*.—Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées.

Règlement à suivre dans les pèlerinages organisés

Premier exercice :—1° La messe si c'est possible ; ou distribution de la sainte Communion, si c'est nécessaire de la distribuer tout de suite.

2° Action de grâces.

3° Vénération de la relique de sainte Anne.

Temps libre pendant environ une heure.

Deuxième exercice :—1° Instruction.

2° Bénédiction solennelle du saint Sacrement.

3° Prières à sainte Anne.

N. B.—Si deux pèlerinages organisés ont lieu le même jour, d'après convention entre les curés des pèlerins et celui de Sainte-Anne, la seconde paroisse fait son premier exercice (messe, communion et vénération de la relique) pendant le temps libre du premier pèlerinage.

Le second exercice est commun aux deux pèlerinages.

AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Les pèlerins qui désirent venir au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père seront heureux d'apprendre que désormais, suivant la nouvelle table officielle de l'horaire du chemin de fer Intercolonial, tous les trains portant les passagers arrêteront à la station de la Pointe-au-Père, soit pour y laisser les passagers ou les recevoir, pourvu que ces passagers avertissent le conducteur du train quand on voudra en descendre, ou qu'on fasse signal à la station quand on voudra y monter.

Les trains venant de l'Ouest sont dus à la station de la Pointe au-Père aux heures suivantes : Accommodation 10.47 A. M.

Express de Québec 3.10 hrs. P.M.

Les trains venant de l'Est :

Express de Halifax 11.30 hrs. A. M. Accommodation 12.38 hrs. P. M.

La route conduisant de la station au sanctuaire de Ste-Anne, est maintenant un chemin de première classe, et n'a que deux milles de longueur.

Voici l'horaire des offices au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père.

1. Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand messe ; en été 9 hrs. en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne 2 hrs.

2. Jours ouvriers :— Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

3. Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

4. Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne. 6 centins par cierge,

5. Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive,

6. Intentions de messes : Grand messe \$3.00. Messes basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

7. Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins étrangers tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

8. Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

9. On est invité instantanément à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

On trouvera à Sainte-Anne de la Pointe-au-Père les objets de piété suivants :

1. Statuettes avec étui en cuivre et en étain.
2. Statuettes en plâtre
3. Médailles de sainte Anne, argentées.
4. " " dorées.
5. " " grand modèle.
4. Crucifix 2 pes., 2½ pes. et 3 pes.
7. Image de sainte Anne.
8. Chapelets de différents goûts et différents prix.
9. Scapulaires bruns du Mont Carmel.
10. Petits Manuels du pèlerin.

REÇU LE

3 JUIL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC